## Grenoble – AMO Métrovélo

Assistance à maîtrise d'ouvrage financière, juridique et technique dans le cadre du renouvellement du contrat de services de location et de stationnements vélo Métrovélo



Les services Métrovélo : des services de locations de vélos, de stationnements cycles et d'animation



## Quelques retours d'expérience : le cas du Grand Lyon GRANDLYON

- · Service proposé:
  - √ Géré par DSP, exploité par JC Decaux
  - ✓ Location de VAE longue durée « My Vélo'V » : tremplin à l'acquisition
  - ✓ Partenariat avec un vélociste local : Cyclable
  - $^{\prime}$  500 VAE disponibles à la location en septembre 2018, 1000 VAE en 2019
- Éléments financiers :
  - ✓ Peu de retours d'expériences car mis en place récemment
- Logiciel de gestion :
- Innovations et politique tarifaire :
  - ✓ Location auprès d'un vélociste privé comme sas à l'acquisition d'un VAE 1 an maximum de location
  - √ 50 € / mois pour un abonnement annuel, 60 € / mois pour un abonnement mensuel avec entretien et maintenance intégrée + antivol pliant Abus
  - ✓ Tendance à la prolongation de l'abonnement mensuel vers de l'annuel
  - Possibilité d'évolution de la durée des abonnements : mieux répondre à la demande (période d'essai plus courte qu'un mois, abonnement intermédiaire entre le mensuel et l'annuel).



## Assistance technique

Client: Grenoble-Alpes Métropole

2018-2019



Grenoble-Alpes Métropole organise la mise en place de services vélos sur son territoire : location de cycles et consignes. Le groupement TTK — SATIS Conseil a été mandaté afin d'assister la collectivité dans le renouvellement de son contrat d'exploitation arrivant à terme au 31 décembre 2019. Cela concerne :

- le volet location de vélos en longue durée : la flotte de plus de 7 500 vélos est parmi les plus développées en France :
- le volet stationnements cycles: consignes à vélos, et service de « Minibox » (parkings à vélos sécurisés de 5 places);
- le volet communication et animation.

Afin de viser les objectifs de parts modales fixés au PDU (triplement de 4% en 2010 à 12% en 2023), la Métropole vise les évolutions suivantes pour Métrovélo :

- stabiliser à 8 000 le nombre de vélos sans assistance électrique et accompagner les usagers à l'achat de vélos, en lien avec les acteurs privés du territoire;
- favoriser l'extension territoriale du service;
- poursuivre le déploiement des Minibox et des stations Chronovélo.

TTK intervient durant l'ensemble des étapes du renouvellement : diagnostic des services actuels, rédaction du DCE et analyse de l'offre des candidats.

Durant la phase de diagnostic, un travail de parangonnage a notamment été conduit afin de cibler les innovations en matière de location de vélos longue durée.

Sur la base de ces constats, le DCE a été rédigé en laissant les candidats libres de formuler leurs propositions. TTK a ensuite participé à l'analyse des offres.